



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6991^e séance

Jeudi 27 juin 2013, à 11 h 20

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Sir Mark Lyall Grant	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Bliss
	Azerbaïdjan	M. Sharifov
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Bertoux
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Munir
	République de Corée	M. Kim Sook
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Togo	M. Kadangha-Bariki

Ordre du Jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2013 (S/2013/345)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-37606 (F)



Document adapté



Merci de recycler



La séance est ouverte à 11 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

**Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies
chargée d'observer le désengagement pour la période allant
du 1^{er} avril au 30 juin 2013 (S/2013/345)**

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2013/376, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/345, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Force chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2013.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Chine, France, Guatemala, Luxembourg, Maroc, Pakistan, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2108 (2013).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 25.